

« Notre projet pédagogique : l'école dehors »

Buts

- *Sortir par tous les temps, de manière régulière avec une classe à degrés multiples 3H à 8H*
- *Offrir aux élèves une autre forme d'apprentissage*

Les activités en plein air sont choisies en lien avec le PER.

Bienfaits multiples

Voici ce que disent les recherches :

- Les séjours dans la Nature renforcent le système immunitaire.
- La Nature améliore le bien-être.
- Les capacités motrices sont stimulées.
- Les expériences dans la Nature améliorent l'estime de soi, la conscience de soi et la confiance en soi.
- Les séjours dans la Nature stimulent la créativité, l'autonomie et l'autodiscipline.
- Les séjours dans la Nature améliorent le comportement social et stimulent la capacité de communication.
- Les séjours dans la Nature améliore l'ambiance de classe.

Les effets négatifs des séjours dans la Nature sur la santé et le développement des enfants ne sont démontrés pour l'heure par aucune étude scientifique.

Les règles

En plein air, des règles claires et bien compréhensibles sont indispensables. Les règles de vie élaborées en classe sont également pratiquées dehors.

- Au sein du groupe :
 - ❖ Au signal auditif, les enfants se rassemblent autour de l'enseignante.
 - ❖ Limite spatiale : l'enfant a toujours une enseignante en vue.
 - ❖ Il est interdit de se battre avec des bâtons et de se jeter des cailloux.
 - ❖ Autour du foyer, on se comporte calmement ; les bâtons brûlants restent dans le foyer.
- Vis-à-vis de l'environnement :
 - ❖ Plantes : je ne cueille que les plantes dont j'ai besoin et je les en remercie. On ne touche ni aux champignons, ni aux baies sans les avoir montés à l'enseignante
 - ❖ Il est interdit de détruire tout ce qui vit (plantes et animaux).
 - ❖ Le couteau de poche peut être utilisé occasionnellement, avec l'accord des enseignantes, assis et sous la surveillance de ces dernières.

La sécurité

- Les matinées dehors ont lieu seulement si les conditions météorologiques ne sont pas dangereuses. En cas de grand vent, tempête ou orage, les sorties sont annulées. Les parents sont informés si celles-ci ne peuvent pas avoir lieu.
- Il est demandé aux parents de clarifier et contrôler les sets d'urgence pour les élèves allergiques.
- Les règles sont régulièrement répétées et les élèves doivent s'y tenir.
- Les élèves sont initiés à l'utilisation d'outils et du couteau de poche.
- **Les tiques** : il est donné aux parents le soin de « sprayer » leur.s enfant.s avant la sortie et de le contrôler après la sortie. On peut faire vacciner son enfant.
- En cas de sortie avec une seule enseignante :
 - Les élèves de 8^e sont informés comment agir en cas de situations d'urgence : qui informer ? Savoir trouver et utiliser le portable de l'enseignante si cette dernière en est empêchée. Connaître le.s numéro.s d'urgence.
 - Une « famille de piquet » est désignée qui serait joignable en cas de besoin.

L'équipement

- Des chaussures d'extérieur : baskets de sport en cas de beau temps, chaussures de marche ou bottes en caoutchouc en cas de pluie, chaussures adaptées à la neige en hiver.
- Des vêtements longs contre les tiques.
- Par grand froid ou jour de neige : veste et pantalon de ski, gants, bonnet et écharpe
- Un sac à dos contenant :
 - une boisson, éventuellement un thermos (qui garde la boisson chaude)
 - un en-cas pour les dix-heures
 - un pantalon et une veste imperméables (idéalement un ciré) en cas de pluie
 - un parapluie afin que les élèves puissent s'y abriter pour écrire et/ou lire
remarque : les élèves qui le souhaitent ont le droit de ne pas prendre de livre en cas de pluie
 - des habits de rechange (chaussettes)

L'organisation des sorties

Les dates sont fixées en début de chaque année scolaire.

Les sorties sont organisées en fonction de l'horaire, mais, en principe, lorsque les 3 enseignantes sont présentes (mercredi).

L'heure et le lieu des rendez-vous sont indiqués pour les degrés (en principe selon l'horaire).

Il est important que les élèves de 3H et 4H ne viennent pas trop tôt car il n'y a personne à l'école.

Bibliographie et pour en savoir plus...

- *L'Ecole à ciel ouvert* Fondation Silviva / La Salamandre
- *Activités nature* Frédéric Lisak, Jean-Claude Pertuzé / Castermann